

● BULLETIN D'INSCRIPTION ●

Je soussigné (e) :
demande l'inscription de Mr Mme Mlle
Nom
Prénom
Fonction (*Important*)
Grade : Ancienneté dans la fonction
Mail
Nom et adresse de votre organisme
..... Tél
au stage
..... Réf. (ex : MP 01)
Du au Lieu :

Cachet

Date :

Signature :

Titre du signataire :

CONVOCATION

L(e) ou l(a) stagiaire recevra la convocation dans un délai de 10 jours avant le début du stage à l'adresse suivante :

.....
.....
.....

FACTURATION

La facture d'un montant de Euros sera adressée dès la fin du stage

Adresse de facturation :

.....
..... Tél

Merci de le retourner à l'adresse suivante :

CFPA - Centre de Formation et de Perfectionnement à l'Achat
Adresse : 10, rue des boulets 75011 PARIS - Téléphone : 0950 594 644
Site : www.cfpa-formation.fr - e-mail : info@cfpa-formation.fr
Organisme de formation n° 11 75 39 561 75 - SIRET : 481 796 183 00020 - NAF 8559A

INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTION

Toute inscription devra être confirmée par courrier, par mail ou par télécopie. Cette confirmation devra être signée par une personne habilitée.

CONVOCATION

Les stagiaires recevront 10 jours avant le début de la formation une convocation qui leur précisera le lieu de la formation et les horaires.

CONVENTION, ATTESTATION, FACTURE

À l'issue de la formation le CFPA adresse, au service désigné dans le bulletin d'inscription, une attestation de présence et la facture valant convention simplifiée de formation. Toutefois, sur simple demande, le CFPA établit une convention de formation.

ANNULATION

Si le CFPA est contraint de reporter ou d'annuler une session, il prendra contact par téléphone avec le stagiaire ou le service prescripteur. Toute annulation ou report sera confirmé par écrit. Le CFPA doit impérativement être informé de tout report ou annulation d'inscription ; cette opération doit intervenir avant le 10^e jour précédant le début du stage. À défaut la totalité des frais devra être réglée. Le remplacement d'un stagiaire peut toujours être effectué sans frais.